



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

**Terme de référence du recrutement d'un
expert en statistiques démographiques
et sociales
(Poste EX1-2009)**

Recrutement d'un Expert en statistiques démographiques et sociales (Poste EX1-2009)

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale regroupant actuellement 19 Etats et dont le siège est à Bamako (MALI), recrute un **expert en statistiques démographiques et sociales**.

AFRISTAT est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les Ministres de l'Economie et des Finances des pays africains membres de la Zone Franc. Son objectif est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. AFRISTAT a démarré ses activités le 2 janvier 1996.

L'émergence de la problématique de la pauvreté, dont les indicateurs occupent une place prépondérante dans la production statistique aujourd'hui, d'une part, et la conduite du prochain round des recensements de la population, d'autre part, ont provoqué un regain d'intérêt pour les statistiques démographiques et sociales. Pour tenir compte de ces sollicitations, AFRISTAT s'investit depuis 2006 dans le domaine des statistiques démographiques et sociales.

Dans l'accomplissement de ses missions, l'action d'AFRISTAT se situe dans le prolongement des initiatives régionales et internationales. Cette exigence de la coopération technique et son implication dans le domaine démographique justifie le renforcement des capacités d'AFRISTAT dans ce domaine au sein duquel il s'est positionné comme un acteur majeur. La plupart de ses Etats membres se sont engagés à organiser durant la décennie 2010 un recensement général de la population et de l'habitat.

Les stratégies nationales de développement statistique constituent des cadres cohérents dont les plans de mise en œuvre permettent d'atteindre les objectifs à travers l'exécution des activités statistiques, notamment les recensements généraux de la population et de l'habitat et les enquêtes démographiques et sociales permettant la production d'indicateurs pertinents.

Pour accompagner ses Etats membres dans la réalisation des recensements généraux de la population et l'élaboration des statistiques sociales, AFRISTAT souhaite renforcer ses capacités en ressources humaines.

Attributions

Sous l'autorité et la responsabilité du Directeur Général d'AFRISTAT, l'**expert en statistiques démographiques et sociales** apporte les appuis nécessaires dans ces domaines aux systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres.

A ce titre, il a pour attributions :

- de planifier, de réaliser et/ou de coordonner les activités de sa compétence conformément au programme de travail de moyen terme, aux recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de direction ;
- contribuer à la création et à la constitution de bases de données nationales à partir des données des recensements généraux de la population et de l'habitat, des enquêtes et d'autres sources permettant le calcul et le stockage des indicateurs statistiques pour le suivi des objectifs inscrits dans les politiques de développement (CSLP, DSRP, OMD) ;
- d'apporter des appuis aux Instituts nationaux de statistiques des pays membres dans la mise en place de systèmes d'information sur les statistiques sociales (santé, éducation, emploi) ;
- d'apporter des conseils aux SSN en matière de saisie, apurement, traitement et diffusion des données des recensements généraux de la population et de l'habitat et des enquêtes socio-démographiques sur les conditions de vie des ménages ;
- d'apporter des appuis aux Instituts nationaux de statistiques des pays membres dans la mise en place de systèmes d'information géographiques ;
- de proposer des outils et techniques d'analyse cartographique des données statistiques sur la situation socio-économiques des populations à partir des données des recensements généraux de la population et de l'habitat ou enquêtes ;

- d'apporter des appuis techniques aux Etats membres, aux institutions d'intégration économique sous-régionales et aux écoles de formation statistique, notamment en matière de mise en place de système d'information en statistiques sociales ;
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets mis en œuvre en partenariat dans le domaine socio-démographique.

En outre, l'expert participe à la bonne exécution des autres activités d'AFRISTAT en collaboration avec l'ensemble du personnel. Il exerce toute autre attribution que le Directeur Général ou le coordonnateur de son département d'affectation peuvent lui confier.

Qualifications

- être titulaire d'un diplôme universitaire en statistique ou démographie ou d'un diplôme équivalent (minimum BAC+5) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, acquise dans un institut de statistique national ou dans une organisation d'appui en matière de mise en place de systèmes d'information statistique au niveau national ou international dans les domaines de statistiques démographiques et sociales ;
- avoir la maîtrise des techniques de mise en œuvre des outils de traitement de données statistiques et de gestion des systèmes d'information statistique en matière sociales (santé, éducation et emploi) ;
- avoir une bonne connaissance des outils informatiques usuels de traitement, d'archivage et de diffusion de données : CsPro, SPSS, STATA, MapInfo, DevInfo, IMIS, Toolkit, ArcView, etc ;
- Avoir participé à l'exécution de grandes opérations standards telles que le RGPH, l'EDS, le MICS, le QUIBB, etc.
- avoir des aptitudes en planification, organisation, coordination et supervision des travaux en qualité de responsable de projet.

Les aptitudes suivantes constitueront un atout :

- communiquer, travailler en équipe, conduire des réunions et animer des ateliers et séminaires de formation ;
- avoir une connaissance parfaite du français ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais (lire, parler et écrire) ;
- être à même de travailler sous pression dans un milieu multiculturel.

Rémunération et avantages

La rémunération brute annuelle de démarrage s'élève à 22,5 millions de FCFA, hors indemnités de logement, d'expatriation, de transport, allocation et indemnité pour frais de scolarité pour enfants mineurs, et frais de transport pour les congés tous les deux ans pour toute la famille.

Composition du dossier :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) ;
- un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé ;
- un certificat de nationalité, ¹

¹ Le candidat doit être ressortissant de l'un des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

En cas de sélection définitive, il sera exigé :

- les originaux des diplômes les plus élevés déclarés ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;
- d'autres pièces personnelles (actes d'état civil des membres de la famille, etc.)

Date de prise de fonction

1^{er} juillet 2009

Date limite de dépôt de dossiers

27 février 2009

Adresse :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
BP E1600 Bamako (MALI)
Télécopie : +223 20 21 11 40

Il est conseillé de faire parvenir l'original du dossier par voie postale et une copie par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : afristat@afristat.org.